# 246374 - Il ne parle plus à son père ni à ses tantes paternelles, et il ne prie pas et il nourrit une mauvaise opinion à l’égard d’Allah Très-haut

**question**

Comment juger celui qui ne parle plus à son père à cause du mauvais traitement qu’il  lui réserve et des relations illicites qu’il entretient avec des femmes et son manquement à ses devoirs envers sa famille? Il a répudié sa femme sans se poser de questions.Il (l’auteur de la question) ne rend plus visite à ses tantes paternelles qui ont mal traité sa mère mais quand il les rencontre dans la rue , il les salue.Il ne parle plus à ses collègues au travail à cause de ses problèmes bien qu’il ne leur porte aucune haine.Il ne prie pas car il se dit qu’Allah n’agréerait pas ses prières du moment qu’il ne les accomplit pas à la mosquée et puisqu’il a coupé ses liens de parenté  et refuse de parler à des personnes qui l’ont mal traité et ne vaut pas leur pardonner?

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Premièrement, quand les soucis s’abattent sur quelqu’un, que la vie l’étouffe et que ses relations avec ses proches , ses amis et son entourage se détériorent, il doit se réfugier auprès d’Allah, faire son propre examen de compte pour déceler ses erreurs et faux pas, reconnaitre ses manquements et désobéissance, se repentir devant Allah Très-haut et améliorer sa conduite.

Deuxièmement, s’agissant du père, il faut lui réserver un traitement décent.Il n’est pas permis de le boycotter, pour graves que soient ses actes de désobéissance.En effet, le droit des père et mère est important et leur  persistance dans la commission d’un acte de désobéissance  ne les en prive pas.En vérité, Allah Très-haut a recommandé l’accompagnement bienveillant des père et mère, même quand ’ils demandent à leur enfant d’adopter le polythéisme et s’efforcent à le lui imposer.Sous ce rapport, Allah Très-haut: «Nous avons commandé à l’homme [la bienfaisance envers] ses père et mère; sa mère l’a porté [subissant pour lui] peine sur peine: son sevrage a lieu

à deux ans. Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. (Coran,31:14)

Troisièmement, l'apparition de problèmes au sein du ménage et de la grande famille ne doit pas entraîner la rupture et l'inimitié. Au contraire, le maintien des liens, la diffusion de la paix et de l'amour doivent être privilégiés par le musulman parmi ses proches et ses connaissances .C'est plus conforme à la piété et plus à même d'éviter la rupture interdite par Allah et Son Messager, même quand on est lésé par ses proches.Allah et Son messager préfèrent le pardon. N'abandonnez pas ce qu'ils aiment pour choisir ce qu'ils détestent et interdisent.

D'après Abou Hourayrah (P.A.a) un homme a dit:

-O Messager d'Allah, j'ai de proches parents et je cherche à renforcer mes liens avec eux alors qu'eux les rompent; je leur fais du bien mais eux me maltraitent.Je les traite avec clémence alors qu'eux me traitent avec grossièreté!

-S'il en est comme tu le dis, c'est comme si tu leur gavais avec du cendre chaud! Et Allah ne cessera de te soutenir contre eux aussi long temps que tu maintiendras ta conduite à leur égard. (Rapporté par Mouslim, 2558.

Quatrièmement, il en est de même pour les collègues au travail.Le milieu ne manque pas de problèmes et de divergences. Si on ne ferme pas les yeux sur bon nombre de choses et si on ne s'arme pas de patience et si on ne développe pas l'esprit de pardon, l'exercice du travail demeure une source de troubles et de gêne.Celui qui sait rester endurant , ferme les yeux sur un grand nombre de choses, pardonne et oublie, sera récompensé par Allah et sera aimé par ses collègues puisqu'ils lui reconnaitront ses nobles qualités et ses belles moeurs et verront en lui un bon modèle pour les gens.

Le fait de se retrouver fréquemment en difficultés avec les gens, de se sentir à tort ou à raison lésé par eux, et nourrir le désir de s'éloigner d'eux et de ne pas leur pardonner les tors qu'ils vous ont faits, cela n'est pas dans l'intérêt du musulman, ni dans sa vie religieuse ni dans sa vie profane.Il ne peut pas mener une vie normale dans ce cas ni entretenir correctement sa religion ni

connaitre la sérénité dans sa vie.

Cinquièmement, puis arrivent les grands  désastres: l'abandon de la prière et la mauvaise opinion envers Allah.Voilà deux péchés majeurs qui annihilent la foi, privent l'homme de toute bénédiction et lui apportent toutes sortes de malheur.L'abandon total de la prière entraîne l'apostasie et provoque troubles et malheurs.Voir la réponse donnée à la question n°5208 .

Nourrir une mauvaise opinion à l'égard d'Allah est l'un des péchés majeurs  comme il a été dit dans la réponse n°174619

La personne concernée doit revoir toutes ses affaires , se repentir devant Allah Très-haut pour ses erreurs et réparer ce qu'il a gâté.Qu'elle améliore le traitement qu'il réserve à son père , à ses tantes et à ses collègues.Mieux, qu'il observe la prière avec assiduité et s'adonne fréquemment à l'invocation  d'Allah Très-haut afin qu'Il agrée son repentir , améliore ses conditions de vie et l'assiste à faire ce qui est bon pour lui ici-bas et dans l'au-delà.

Allah le sait mieux.